

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le 28/03/2024

ID : 074-217400704-20240312-D2024_22-D



**Commune de Chens sur Léman
Haute Savoie**



D 2024 - 22

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	17
Conseillers votants :	21
Dont quatre pouvoirs	

Date de la convocation du Conseil
Municipal : 07 mars 2024

**OBJET : BASE NAUTIQUE –
APPROBATION DES MODALITÉS
DE FINANCEMENT**

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le douze mars, le conseil municipal de la commune de Chens sur Léman dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Pascale MORIAUD, maire,

PRESENTS : TRONCHON J. de PROYART
A. MORAND F. ZANNI F. ARNOUX. R.
FICHARD B. STUBERT B. CHANTELOT C.
PLEYNET J.P. DENERVAUD M. BILLARD
G. CHEVRON F. DIANA C. RACINE
FREIXENET M. MATTERA A.
CHANTELOT L.

EXCUSÉS : MEYRIER M. « pouvoir à
PLEYNET J.P. » BAARSCH C. « pouvoir à
TRONCHON J. » CORNU C. « pouvoir à
MORIAUD P. » QUERNEC-GARIN C.
« pouvoir à CHEVRON F. » CHAMPEAU S.
GEROUDET A.

Est élue secrétaire de la séance : ZANNI F.

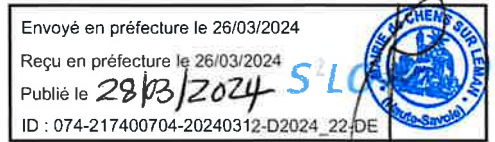
Madame le Maire rappelle au conseil municipal les étapes de la procédure engagée en vue de la réhabilitation et l'extension de la base nautique.

Le bureau WMA a transmis l'avant-projet définitif estimé 3 210 870,00 € H.T.

Ce projet a fait l'objet de demandes de subventions au conseil départemental et à l'État, au titre de la DETR, à l'Agence National du Sport.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
OBJET	MONTANT HT	FINANCEMENT	MONTANT HT
Etudes préalables : géotechnicien, géomètre, ...	19 488,00 €	CDAS 2021	150 000,00 €
Honoraires divers : Contrôle technique, coordination SPS, OPC, AMO ,...	112 668,00 €	CDAS 2022	150 000,00 €
Maîtrise d'œuvre, compris les indemnités du concours	339 500,00 €	Plan tourisme 2021	383 661,00 €
Travaux et raccordements	2 388 078,00 €	DETR ou ANS	500 000,00 €



aux réseaux			
Provision pour révision honoraires et travaux	351 136.00 €	CDAS 2024	150 000.00 €
		Auto-financement	1 877 209.00 €
TOTAL H.T.	3 210 870.00 €		3 210 870.00 €

Madame le Maire sollicite l'approbation des modalités de financement.

Le conseil municipal,

Vu la délibération n° 2020 – 73 en date du 08 décembre 2020 approuvant le programme de base nautique et autorisant le lancement du concours de maîtrise d'œuvre ;

Vu la délibération n° 2021 – 25 en date du 09 avril 2021 décidant l'ouverture du programme au budget primitif 2021 pour un coût d'opération à 3 196 912 € TTC .

Vu la délibération n° 2022 – 27 en date du 12 avril 2022 modifiant l'autorisation de programme au budget primitif 2022 pour un coût d'opération à 3 847 878 € TTC

Vu la délibération n° 2022 – 60 en date du 12 juillet 2022 autorisant Madame le maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre ;

Vu la délibération n° 2023 – 30 en date du 11 avril 2023 modifiant l'autorisation de programme au budget primitif 2023 pour un coût d'opération à 3 860 600 € TTC ;

Vu la délibération n° 2023 – 76 en date du 14 novembre 2023 autorisant Madame le maire à signer la convention de financement avec le département de Haute-Savoie

après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'opération de base nautique estimée à l'APD à 3 210 870,00 € HT ;

APPROUVE les modalités de financement ci-dessus énoncé ;

AUTORISE Madame le maire à poursuivre les démarches et à signer tout document permettant la mise en œuvre de ce projet.

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus

Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire
Françoise ZANNI

Le maire
Pascale MORIN

